

Crédit Agricole

Sa mission première à l'oubli

jeudi 30 octobre 2008, par [Lidice Mozes](#) / "le Patriote"

Les cégétistes du crédit agricole sont venus en nombre lors du congrès de la fédération nationale du crédit agricole (FNCA) qui a eu lieu il y a quelques jours à Acropolis à Nice. Ce dernier a réuni, l'ensemble des dirigeants des caisses régionales de crédit agricole, le gouverneur de la banque de France et le conseiller Jacques Attali. Depuis de nombreux mois la CGT manifeste son mécontentement face au contexte particulièrement difficile et le manque de dialogue avec une direction qui reste sourde face à leurs demandes.

Alain Babin, responsable du collectif national CGT crédit agricole, répond aux questions du Patriote Côte d'Azur.

Vous demandez le retour du Crédit Agricole à ses missions fondatrices de banque mutualiste. Pouvez-vous nous dresser un bilan des changements survenus ces dernières années ?

Les Caisses locales regroupées en Caisses Régionales ont des statuts bien particuliers de sociétés coopératives a-capitalistes. La Caisse Nationale, organisme public jusqu'en 1988, était chargée du financement de l'agriculture et de la ruralité, (privatisée au profit des Caisses Régionales à 95%). Après le rachat d'INDOSUEZ, en 1997, avec les fonds propres des Caisses Régionales (gérées par des conseils d'administration, élus par les sociétaires), puis SOFINCO et FINAREF, la Direction du Groupe Crédit Agricole décide en 2001 d'introduire un véhicule coté en bourse. C'est CASA (Crédit Agricole SA) détenu majoritairement par la SAS LA BOETIE, détenue, elle-même, à 100% par les Caisses Régionales.

Cette introduction en bourse aggrave les orientations du Crédit Agricole, tournées désormais vers une recherche effrénée, vers une croissance des bénéfices s'appuyant sur un abaissement du coût du travail pour satisfaire les actionnaires. Les Caisses Régionales sont sollicitées à nouveau par des augmentations de capital destinées à l'acquisition de banques à l'étranger (Grèce, Italie...). Ces fonds seraient mieux appropriés à financer l'économie locale et au développement de l'emploi. De plus, la recherche de toujours plus de profits est passée dans beaucoup de caisses par la réduction des effectifs et une augmentation des objectifs commerciaux, ceci entraînant une détérioration des conditions de travail et une dégradation du service à la clientèle. La crise actuelle, dont, selon nos patrons, personne n'est responsable, risque d'aggraver cette situation sous prétexte de se serrer la ceinture. Nous voyons déjà poindre à l'horizon la nécessité pour eux d'industrialiser les crédits et la collecte (plate-forme, internet...), notre métier de base, pour encore supprimer des emplois et accentuer la dégradation des conditions de travail et bien entendu le service à la clientèle. Cette crise engendrée par le système capitaliste qui s'enrichit sur le dos des plus démunis sera encore demain une excuse au développement de ce même capitalisme avec le soutien du gouvernement.

Dans le tract que vous venez de sortir, la CGT demande la nationalisation de votre banque. Serait-ce le seul moyen de protéger nos épargnes en cas de crise ?

Nous demandons non pas la nationalisation, mais la renationalisation de la Caisse Nationale (Crédit Agricole SA). Une fois de plus nous attirons l'attention de nos conseils d'administration pour qu'ils prennent toute la mesure de leurs responsabilités pour l'utilisation des fonds des sociétaires qui les ont élus. La CGT suggère que les conseils d'administration soient fondamentalement modifiés afin que les salariés exercent un pouvoir équivalent à celui des sociétaires. L'épargne doit permettre de financer localement les projets utiles pour l'économie locale et donc créateur d'emplois et de valeur ajoutée. Cette épargne aujourd'hui transformée en SICAV, ou FCP, en assurance vie, ne peut être destinée aux financements locaux. Pire encore, nos collègues, sont obligés dans l'exercice de leur métier, de proposer des produits d'épargne (SICAV, FCP...) dont la destination des fonds nous est complètement inconnue, mais que nous découvrons régulièrement investis dans des sociétés capitalistes dont le seul objectif est la rentabilité par extension, la délocalisation, le chômage.....

Notre vision permettrait effectivement de protéger l'épargne des particuliers. Pour ce faire, il faudrait que les élus au comité d'entreprise aient une voix prépondérante dans la gestion de l'entreprise au même titre que les conseils d'administration.

Propos recueillis par Lidice MOZES BUSOT